

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 29 FÉVRIER 2024**

Nombre de délégués :
- en exercice : 11 - présents : 7
- pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 4

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf (29) février à 15 h 30, les membres du Comité Syndical de OUEST 35, dûment convoqués le 20 février 2024, se sont réunis en Mairie annexe de GUIPRY-MESSAC.

PRÉSENTS :

| | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------|
| SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT | M. DAHYOT (<i>Suppléant</i>) | François LE MERLUS |
| SM EAU DES BRUYÈRES | Rémi PITRÉ | |
| | Michel CHAUDAGNE | Christian LEPRÊTRE |
| REDON AGGLOMÉRATION | | |
| SM EAUX DU PAYS DE BAIN | Yves THÉBAULT | Joël JUTEL |

ABSENT(S) : Joël SIELLER (Excusé), Fabrice SANCHEZ (Excusé), Patrick BAUDY (Excusé), Louis LE COZ ;

POUVOIR(S) : Néant ;

2024-05 – Compte Administratif (C.A.) 2023

Le compte administratif 2023 est présenté aux membres du Comité.

Les principaux points sont les suivants :

La section de fonctionnement finit en déficit pour les raisons suivantes :

- Les recettes liées aux ventes d'eau ont fluctué de façon importante entre 2022 et 2023. Toutefois, le chiffre des ventes d'eau 2023 semble plus conforme à ce que l'on peut attendre que celui de 2022. La baisse de recettes n'est pas liée aux volumes mais à la régularisation du Py, très favorable en 2022.
- Les dépenses de fonctionnement ont globalement baissé avec des tendances variées ; baisse pour le chapitre 011 - charges courantes (Dont une part est sensible à des aléas) et hausse pour le chapitre 012 - charges de personnel (Du fait des hausses successives accordées par le Gouvernement et un peu par le passage à des échelons supérieurs).

Il est espéré que la hausse de tarif votée pour 2024 rétablira l'équilibre. Un point à surveiller.

La section d'investissement suit une trajectoire opposée :

- Les dépenses d'investissement ont été consacrées à des études (Dont la recherche d'eau à LANGON et environs) plutôt qu'à de gros travaux ;
- Les recettes d'investissement ont été élevées du fait de la récupération des participations au chantier de l'interconnexion auprès du Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT et EAU DU MORBIHAN mais aussi, et dans une proportion moindre, de subventions reçues du SMG-Eau 35.

Préalablement au vote, le Président se retire.

Sous la présidence de M. LEPRÊTRE, le compte administratif 2023 est mis au vote.

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 035-253502611-20240229-2024_05-BF

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical adoptent le Compte Administratif 2023 résumé dans le tableau ci-dessous :

| | <i>Résultat à la clôture de 2022 :</i> | <i>Part affectée à l'investissement (C/ 1068) :</i> | <i>Résultat de l'exercice 2023 :</i> | <i>Résultat de clôture pour 2023 :</i> |
|----------------|--|---|--------------------------------------|--|
| Investissement | 59 398,01 | | 908 578,15 | 967 976,16 |
| Fonctionnement | 1 384 723,96 | 49 432,99 | (-) 35 987,29 | 1 299 303,68 |
| TOTAL = | 1 444 121,97 | | 872 590,86 | 2 267 279,84 |

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : **08 / 03 / 2024**

- Notification ou publication le : **08 / 03 / 2024**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi PITRÉ

